



29-31, rue de Monthéty – 77340 PONTAULT-COMBAULT
Tél. : 01.64.43.94.94 – Fax : 01.64.43.89.81

CLASSE SPORTIVE HAND BALL DU COLLEGE MONTHÉTY
FICHE DE CANDIDATURE
Année 2014- 2015

A rendre pour le 29 mars 2014 Au secrétariat du collège Monthéty dans l'enveloppe jointe

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Nom et Prénom du responsable: _____

Adresse : _____

Date de naissance : ____ / ____ / 19 ____

N° de tél domicile : _____ N° de tél travail : Père _____
Mère _____

N° de portable : _____

Adresse mail : _____

Etablissement scolaire fréquenté en 2013/2014 :

Nom : _____ Commune : _____ Classe : _____

Pratique du Handball en club ? _____ Si oui dans quel club ? _____

Et depuis combien d'années ? _____

Documents à rapporter impérativement pour le 29 mars 2014:

- Fiche ci-jointe remplie et signée
- Certificat de non contre indication à la pratique du Handball de façon quotidienne et en compétition ou photocopie de la licence FFHB 2013- 2014
- Les photocopies des deux derniers bilans ou bulletins scolaires de l'enfant (impératif)
- Contrat du jeune handballeur signé

Je soussigné(e) M., Mme _____, père, mère, tuteur de l'enfant _____ déclare avoir pris connaissance du projet de la section sportive scolaire Handball et des modalités liées à cette option dispensée au Collège Monthéty à Pontault-Combault, pour la rentrée 2014.

Sous réserve de l'avis de la commission de sélection, je souhaite que mon enfant soit inscrit dans cette section l'an prochain.

Date et Signature :

Section Hand-ball

Nom de l'élève : _____

Prénom : _____

CADRE RESERVE à la COMMISSION de SELECTION

Résultats scolaires : ☐ *Insuffisants* ☐ *satisfaisants* ☐ *très bons* ☐ *Excellents*

Résultats sportifs : ☐ *Insuffisants* ☐ *satisfaisants* ☐ *très bons* ☐ *Excellents*

Projet de l'élève et de sa famille :

Avis médical : ☐ *Favorable* ☐ *Défavorable*

Avis de la commission de sélection : ☐ *Avis favorable* ☐ *Avis défavorable*

COMMENTAIRES :



29-31, rue de Monthéty – 77340 PONTAULT-COMBAULT

Tél. : 01.64.43.94.94 – Fax : 01.64.43.89.81

E-mail : ce.0772331r@ac-crétail.fr

Depuis la rentrée 2006, le collège Monthéty, en partenariat avec l'UMS Pontault-Combault Handball, la Municipalité et l'éducation nationale propose aux garçons, le désirant, de suivre leur scolarité au sein d'une section sportive Handball.

Ce label permet un recrutement d'élèves hors du secteur du collège à la condition d'obtenir une dérogation.

PRESENTATION

Les objectifs de la section sont les suivants :

- Offrir les conditions optimales d'une réussite scolaire et sportive aux élèves désirant pratiquer le handball dans un cadre compétitif.
- Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés à travers le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale
- Développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier
- Les ouvrir sur l'extérieur et de développer leur autonomie ;
- Leur permettre d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective
- Les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres ;
- Participer à leur éducation citoyenne
- Contribuer à l'ambiance sportive et associative de l'établissement.

Pour atteindre ses objectifs les élèves appartenant à la section sportive Handball sont regroupés dans des classes (2 classes par niveau avec d'autres élèves n'appartenant pas forcément à la section sportive) et ils bénéficient d'horaires aménagés.

En effet ils terminent systématiquement les cours à 15H25 pour pouvoir participer aux entraînements en fin d'après midi.



FREQUENCE D'ENTRAINEMENT ET FONCTIONNEMENT

2 entraînements d'1H15 effective chacun en fin d'après-midi (16H-17H15) par semaine

1 entraînement au sein de l'association Sportive du collège le Mercredi de 12H30 à 14H
(facultatif pour les élèves licenciés en club)

Matches obligatoires certains mercredis après-midi dans le cadre des compétitions UNSS.

Chaque début d'année nous faisons notre maximum, en relation étroite avec l'UMS Pontault-Combault Handball, pour que les entraînements au sein de la section ne soient pas le même jour que les entraînements du club afin que les élèves licenciés ne s'entraînent pas 2 fois le même jour.

LOGISTIQUE ET MOYENS MIS A DISPOSITION

Tous les entraînements ont lieu au gymnase Roger Boisramé de Pontault-Combault.

Tous les transferts (aller et retour) entre le collège et le gymnase sont assurés par les cars de la municipalité. Il y a cependant la possibilité de récupérer les enfants directement au gymnase après les entraînements si une décharge a été signée.

Les entraînements sont assurés par un enseignant d'EPS spécialiste de l'activité Handball (Mr Hironde), un cadre technique de l'UMS Pontault-Combault est également mis à disposition pour certains entraînements.

Le suivi scolaire des élèves est assuré par l'équipe pluridisciplinaire d'enseignants qui a pour mission le repérage des difficultés et l'intégration de l'élève dans les dispositifs d'aide méthodologique aux devoirs et de soutien si le besoin s'en fait ressentir.

Les résultats scolaires de l'élève sont examinés par le conseil de classe et le chef d'établissement qui se prononcent :

- chaque trimestre sur un aménagement éventuel de la fréquence des entraînements pour permettre à l'élève en difficulté de bénéficier des aides proposées par le collège
- chaque année sur la poursuite en classe supérieure et l'arrêt de la section.

Le suivi médical et psychologique de l'élève est piloté par le centre médico-sportif de Pontault-Combault en étroite relation avec le médecin scolaire de l'établissement. Le rôle de celui-ci sera d'apprécier la fatigabilité du jeune et de proposer, en cas de difficultés constatées, un aménagement de l'entraînement en terme de fréquence et/ou de charge de travail.

REGLEMENT ET CONDITIONS D'INSCRIPTION DANS LA SECTION SPORTIVE HANDBALL

Quelques règles de fonctionnement pour l'élève inscrit dans la section

Sur le plan scolaire :

Les résultats scolaires de l'élève sont examinés par le conseil de classe, celui-ci se prononce :

- chaque trimestre sur un aménagement éventuel de la fréquence des entraînements pour permettre à l'élève en difficulté de bénéficier des aides proposées par le collège,
- chaque année, sur la poursuite en classe supérieure ou l'arrêt de la section seront pris en compte pour cette délibération les résultats mais également la motivation de l'élève,
- tout manquement grave au respect du règlement intérieur de l'établissement conduira à l'exclusion définitive de l'élève de la section,
- toute retenue pour faute mineure pourra être effectuée sur le temps d'entraînement.

Les élèves qui seraient exclus définitivement de la section et qui bénéficient d'une dérogation devront rejoindre leur collège d'origine dès la rentrée suivante.

Sur le plan médical

- Deux certificats médicaux par an sont exigibles :
 - l'un à la rentrée autorisant la pratique du Handball en compétition (possibilité de le faire au centre médico sportif de la ville de Pontault Combault ou chez un médecin du sport),
 - l'autre dans le courant du mois de février (visite médicale de contrôle chez un médecin du sport)

Le non-respect de ce point de règlement conduit à l'exclusion temporaire de l'élève de la section sportive jusqu'à régularisation de sa situation.

- Toute dispense médicale contre-indiquant la pratique du handball doit être fournie en double exemplaire à la « vie scolaire du collège » et aux cadres techniques du club partenaire.
- Le Centre Médico-sportif de Pontault-Combault, en relation avec le médecin scolaire de l'établissement, est le seul habilité à apprécier la fatigabilité du handballeur et à se prononcer sur l'aménagement du programme d'entraînement. Aussi parents, n'hésitez pas à les consulter si vous suspectez chez votre enfant un problème de cette nature. (CMS : Dr NORDMANN – Tél : 01.70.05.49.57).

Sur le plan sportif

Comme dans le domaine scolaire, l'élève a une obligation de résultats, d'assiduité et de motivation. A ce titre il doit :

- participer à toutes les compétitions pour lesquelles il est sélectionné dans le cadre de l'UNSS,
- respecter les règlements qui régissent le milieu sportif et associatif,
- respecter ses camarades, ses adversaires, dans la lignée de l'éthique sportive et citoyenne,
- ***s'engager dans les séances d'entraînement vers une démarche de progrès et de projet.***
- ***suivre une formation de jeune officiel (arbitrage) délivrée au sein de la section***

Le chef d'établissement, en collaboration avec l'équipe technique et l'ensemble de l'équipe pédagogique statuera sur la poursuite ou l'arrêt de la section sportive.



Quelles sont les conditions à remplir pour rejoindre la section HANDBALL ?

- faire acte de candidature par le biais de la fiche de pré-inscription ci-jointe à retourner impérativement au secrétariat du collège ou à Mr Hironde au plus tard le

29 MARS 2014, dernier délai

accompagnée des pièces suivantes:

- les 2 derniers bulletins ou bilans scolaires de l'année en cours
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Handball, (il peut être établi par votre médecin traitant).
- signer le contrat du handballeur.

ATTENTION : *Pour les élèves ne faisant pas partie du secteur de recrutement du Collège Monthéty, une demande de dérogation est à prévoir. Merci de bien vouloir prendre contact avec le directeur d'école (pour les élèves de primaire) ou avec le chef d'établissement (pour les collégiens) afin,*

- d'informer l'établissement actuel de la candidature de votre enfant en section sportive,
- de connaître la procédure à suivre pour faire une demande de dérogation.

Compte tenu de la capacité d'accueil limitée par classe, une commission de sélection statuera. Elle s'appuiera, dans son choix, sur plusieurs éléments :

- Le dossier scolaire de l'enfant. Vous devez comprendre que compte tenu de la charge d'entraînement, votre enfant disposera de moins de temps, cela suppose de réelles capacités scolaires et une bonne organisation.
- Le dossier sportif : une séance de détection sera organisée le **MERCREDI 14 MAI 2014 au gymnase Boisramé de 12H30 à 14H00**. A la suite, de cette séance de détection, un entretien pour cibler les motivations de l'enfant et de sa famille pourra être organisé.

A l'issue de l'examen des candidatures, la commission de sélection avisera les familles, par courrier.

Les conditions financières :

Tout élève s'engage à adhérer à l'association sportive du Collège MONTHETY. Le coût de la cotisation est de 20 euros pour l'année (tarif 2013/2014).

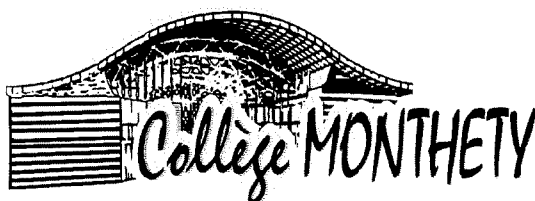
Concernant les prestations offertes dans le cadre du CLUB, plusieurs cas sont à envisager :

- Si votre enfant est adhérent de l'UMS Pontault-Combault HANDBALL, la cotisation sera à régler au club.
- Si votre enfant est adhérent dans un autre club, il a la possibilité d'en rester membre.

Nous souhaitons que ce projet retienne toute votre attention, et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Professeur d'EPS
Responsable du projet
Mr Hironde

Le Principal
Mr Guillard



29-31, rue de Monthéty – 77340 PONTAULT-COMBAULT
Tél. : 01.64.43.94.94 – Fax : 01.64.43.89.81
E-mail : ce.0772331r@ac-creteil.fr

CONTRAT du jeune HANDBALLEUR

« REUSSIR c'est se DONNER les MOYENS »

Sur le plan scolaire : je soussigné(e) (nom/prénom de l'élève)..... m'ENGAGE à :

⇒ **mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à ma réussite SCOLAIRE**

→ **au collège cela passe par :**

- **Ecouter le professeur**
- **Avoir mon matériel**
- **Prendre mon cours**
- **Poser des questions si je ne comprends pas**
- **Ne pas bavarder**
- **Avoir une attitude irréprochable en cours comme dans l'Etablissement**
- **Respecter les adultes, mes camarades et leur travail respectif.**
- **Assister aux aides proposées par le collège si le besoin s'en fait sentir (aides, soutien etc...)**

→ **à la maison cela passe par**

- **Organiser et gérer mon temps libre pour apprendre régulièrement mes leçons et faire mes devoirs.**
- **Approfondir le travail demandé et ne pas le survoler...**

Sur le plan sportif : _____ → JE m'ENGAGE à :

⇒ **mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à ma réussite SPORTIVE et SOCIALE c'est à dire :**

- **être présent à tous les entraînements de la section et à toutes les compétitions organisées dans le cadre de l'UNSS.**
- **M'inscrire dans une démarche d'entraînement pour progresser (écoute, sérieux et motivation).**
- **Respecter les lieux et les personnes.**
- **Respecter les partenaires, les adversaires, les arbitres ... dans la lignée d'une éthique sportive et citoyenne.**
- **Respecter les règles qui régissent l'activité et l'équipe.**
- **M'inscrire dans la formation de jeunes officiels qui est proposée par l'UNSS.**

Sur le plan médical : _____ → JE m'ENGAGE à :

- ⇒ **Fournir les deux certificats médicaux obligatoires par année scolaire (vous serez avertis...)**
- ⇒ **Justifier, par un certificat médical ou par un mot écrit des parents, toute absence à un entraînement ou à un match.**

Signature de l'élève

Signature des parents

Signature de M. Le Principal

Collège MONTHETY
29/31, rue de Monthéty
77340 Pontault-Combault

Nom :

Prénom :

Classe :

Section sportive HAND-BALL

Dossier de Candidature

Merci de joindre dans cette enveloppe :

- le dossier de candidature complété et signé.
- Les documents demandés.

A retourner au collège Monthéty
à l'attention du secrétariat de direction